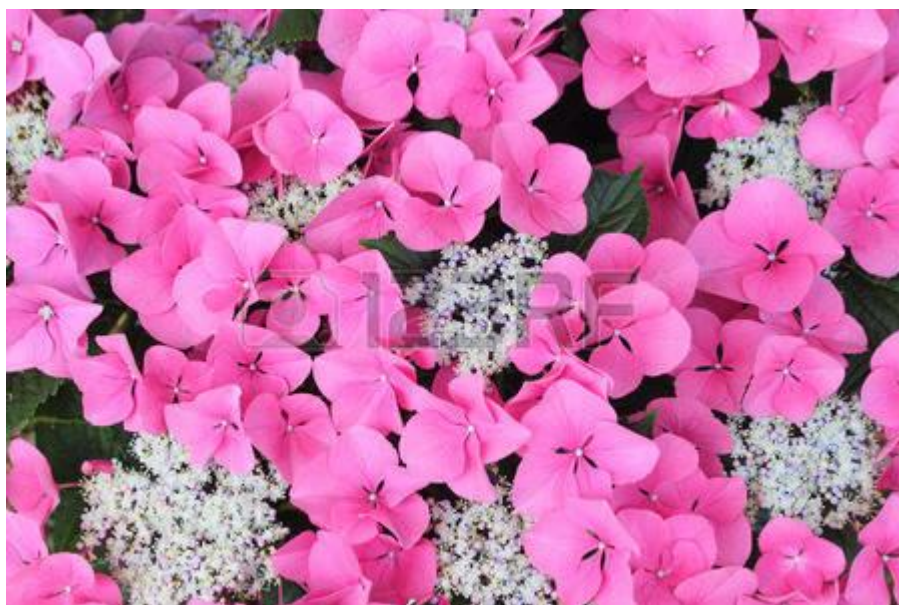


PARUTION : JUIN 2017



BULLETIN DE SAINT-ADRIEN-D'IRLANDE

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dq@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2017

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

Le conseil approuve le paiement des comptes du mois de mai 2017 totalisant 60 757,35\$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 18 à 21 totalisant 6 390,13\$.

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR LA PROCHAINE ANNÉE

3 juillet, 7 août, 5 septembre, 2 octobre, 13 novembre, 4 décembre.

MATÉRIAUX GRANULAIRES ET MACHINERIE RELATIVE À DES TRAVAUX DE VOIRIE 2017

Le contrat de machinerie et de matériaux granulaires a été octroyé à Denis Lambert excavation celle-ci étant le plus bas soumissionnaire conforme à notre demande de soumission par voie d'invitation écrite au montant de 45 130,00\$ avant taxes.

CALCIUM 2017

Le contrat de calcium 2017 a été octroyé à la firme Sebci Inc. celle-ci étant le plus bas soumissionnaire conforme à notre demande de soumission par voie d'invitation écrite soit 0,3190\$/litre au montant de 7 018,00\$ avant taxes.

LE RELAIS DE LA VIE-SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Le «Relais de la vie» au nom de la Société canadienne du cancer aura lieu les 17 et 18 juin prochain de 19h à 7h dans la MRC de l'Érable à Plessisville.

Madame Solanges Thibault et Monsieur Jean-Marie Rodrigue participeront à cet évènement. Si vous désirez faire l'achat de luminaires au coût de 5,00\$ contacter Solanges Thibault au 418-338-1373. Merci d'appuyer les personnes qui vivent avec un cancer.

ADOPTION DES RÈGLEMENTS 2017-RM-SQ-1, 2017-RM-SQ-2, 2017-RM-SQ-3, 2017-RM-SQ-4, 2017-RM-SQ-5-6, 2017-RM-SQ-7 ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Ces règlements abrogent les règlements numéros 2015-RM-SQ-1, 2015-RM-SQ-2, 2015-RM-SQ-3, 2015-RM-SQ-4, 2015-RM-SQ-5, 2015-RM-SQ-6, 2015-RM-SQ-7 ou tout autre règlement ainsi que leurs amendements concernant les alarmes, le colportage, l'eau potable, les animaux, les nuisances, la circulation et le stationnement.

MONITRICES EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2017

La demande de financement dans le cadre «Emplois d'été Canada 2017» a été approuvée. La municipalité recevra la subvention de 50% pour l'embauche d'un (e) étudiant (e) pour une période de 6 semaines et 34 heures/semaine et ce à la condition que la personne retourne aux études.

Lori Baril Mailhot, étudiante à 34 heures/semaine, Laurence Corriveau, étudiante à 34 heures/semaine et Derek Tanguay, étudiant à plus ou moins 24 heures/semaine agiront comme animateur (trices) de terrains de jeux et du service de garde pour l'été 2017. Ils seront à l'emploi de la municipalité à compter du 26 juin 2017.

DEMANDE À LA CPTAQ-MARC FORTIN

Monsieur Marc Fortin demande d'acquérir une parcelle de terrain de 2,97 ha environ, soit 400 pieds de largeur par 800 pieds de longueur sur lequel il y a environ 300 érables. Cet achat permettrait d'avoir un ensemble plus proportionnel en l'annexant à son érablière actuelle. Cette parcelle de terrain est sur le lot 4 912 757 du cadastre du Québec. Cette demande ne contrevient pas à la réglementation municipale.

CONTRÔLE DE L'ABATTAGE D'ARBRES EN FORÊT PRIVÉE

La municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande demande la possibilité de déléguer à la MRC des Appalaches la responsabilité de délivrer les permis pour l'abattage d'arbres vu que l'application et la compréhension d'un règlement de ce type nécessitent des connaissances et certaines qualifications en foresterie puisque les demandes de permis pour l'abattage d'arbres sont bien souvent montées par des ingénieurs forestiers.

CODIFICATION ADMINISTRATIVE DE TOUS LES RÈGLEMENTS D'URBANISME

Les règlements d'urbanisme (plan d'urbanisme, zonage, lotissement, construction, permis et certificats) de la municipalité sont en vigueur depuis 1990. La municipalité mandate la MRC des Appalaches afin de créer une version des règlements d'urbanisme qui comprendrait toutes les modifications en vigueur depuis 1990 afin de diminuer fortement le risque d'erreur lors de l'application des règlements d'urbanisme.

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dq@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL-RIRL

Le Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a émis un accord de principe (RIRL-2016-496A) concernant l'élaboration des plans et devis pour les travaux du rang 7 (tronçon 16 du PIRRL).

Un budget d'environ 17 000\$ plus taxes est à prévoir pour ce mandat. La firme SNC Lavalin est mandatée pour la préparation des plans et devis concernant les travaux identifiés dans le PIRRL de la MRC des Appalaches pour le tronçon 16, Rang 7.

PROJET DE LOI NO 122- DEMANDE D'ADOPTION DU PROJET DE LOI AVANT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 5 NOVEMBRE 2017

Le dépôt de ce projet de loi no. 122 donne plus d'autonomie et plus de pouvoirs aux municipalités locales et aux MRC du Québec ce qui sera déterminant pour l'avenir non seulement du milieu municipal, mais aussi, pour le futur des régions du Québec. Le projet de loi no. 122 fait suite à des revendications de la FQM depuis plus de 30 ans. La FQM est globalement satisfaite du contenu du projet de loi, même si certains amendements pourraient être apportés afin d'en bonifier la portée. Alors, on demande aux membres de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale du Québec d'accélérer l'étude détaillée du projet de loi no. 122 et qu'à la suite de l'étude détaillée, les membres de l'Assemblée nationale du Québec adoptent rapidement le projet de loi no. 122 afin que celui-ci entre en vigueur avant les élections municipales prévues le dimanche 5 novembre 2017.

RÉSOLUTION D'ADOPTION RELATIVE AU PROJET DE FIBRE OPTIQUE ET AU DÉMARRAGE DE LA PHASE 2

La problématique concernant la couverture internet inadéquate sur l'ensemble de notre territoire est soulevée par plusieurs citoyens lors de consultations publiques.

La MRC des Appalaches a récemment fait parvenir dans toutes les municipalités un sondage d'intérêt concernant le dossier fibre optique dans lequel est ressorti que la fibre optique est un besoin essentiel en 2017 pour l'ensemble du territoire et que cette dernière devrait porter ce projet structurant qui permettrait d'assurer la vitalité du territoire.

La municipalité signifie à la MRC des Appalaches son appui au projet de fibre optique et demande d'entamer les démarches de la phase 2 du projet soit la phase de l'ingénierie préliminaire.

RAPPEL ***RAPPEL **** PETITES ANNONCES *******

Le but du bulletin mensuel municipal est d'informer les citoyens de ce qui se passe à la municipalité et la possibilité de publier une petite annonce à prix réduit pour vendre divers articles de maison ou autres que le citoyen veut se départir.

Il arrive à l'occasion que nous publions suite à une demande d'un organisme à but non lucratif comme La Croisée et similaire ou communiqué de presse par la MRC, SDE ou la Sûreté du Québec pour tenir informer les citoyens des développements et de la sécurité sur notre territoire.

Le bulletin n'est pas prévu pour des annonces commerciales. Ce genre de publication devra se faire par l'entremise du Courrier Frontenac, spécialisé dans ce domaine.

Si vous aviez demandé récemment de publier une annonce de ce genre, veuillez passer au bureau municipal et votre paiement vous sera remboursé.

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dq@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca